

## Par Marc SAUTEL

Comment ne pas rendre hommage à Suzanne BOUCHER, Présidente de l'AJI de 2002 à 2008 pour tout le travail accompli pendant ces deux mandats et pour l'idée géniale de permettre à tous les EPLE de faire paraitre leur publicité de MAPA sur le site de l'AJI.

Comment ne pas rendre hommage également à Jean CHARPENTIER, premier Président de l'AJI de 1989 à



2002, dont le talent a été unanimement reconnu par la profession et qui a mis toute son énergie et son efficacité au service des collègues gestionnaires d'EPLE.

J'ai l'honneur et la responsabilité de poursuivre cette action, soutenu par l'ensemble du Conseil d'Administration que vous avez élu en Mai 2008 pour une période de 3 ans.

Nous sommes à un tournant pour notre profession qui se cherche, qui s'interroge, qui doute mais qui est toujours présente, toujours active, toujours efficace au sein du service public d'éducation.

Quel sera le rôle du gestionnaire d'EPLE dans les années qui viennent avec les évolutions de la décentralisation, la prise en charge directe d'une partie non négligeable de nos missions par les collectivités territoriales, les effets de la RGPP sur les postes administratifs en EPLE, la mise en œuvre progressive de la LOLF, les mutualisations diverses de plus en plus prégnantes et la diminution du nombre des agences comptables .

Il nous revient de réfléchir rapidement sur ces évolutions et de tracer des perspectives d'avenir pour la gestion du système éducatif et notamment des établissements publics locaux d'enseignement.

Il convient de le faire sans parti pris, avec les organisations syndicales (représentants les personnels d'administration et de gestion mais aussi de direction), avec les partenaires institutionnels (Etat, collectivités territoriales, corps de contrôle) et les associations professionnelles dans les domaines couvrant nos métiers, car le gestionnaire d'EPLE est un manager, un restaurateur, un acheteur, un conseiller juridique, un responsable de services généraux ou plutôt un facilitateur de la vie collective, un responsable administratif et financier, bref un cadre aux multiples facettes.

L'AJI a l'ambition de répondre aux interrogations et aux besoins d'information et de formation de tous nos collègues œuvrant dans les services d'administration et de gestion des EPLE (services d'intendance au sens large)

C'est pourquoi nous avons décidé avec le CA de proposer d'ici la fin 2008 un projet pour l'AJI qui s'articulera autour de trois thèmes principaux.

- · La communication interne et externe de l'association (représentation auprès des institutions, participation à la rédaction de textes règlementaires, liaison avec les organisations syndicales et professionnelles développement du site web de l'AJI pour qu'il soit plus réactif, plus vivant, plus opérationnel pour les adhérents).
- · Les outils d'information et d'échanges avec les gestionnaires des EPLE (La revue Intendance, le forum sur le site internet de l'AJI, les journées professionnelles et les congrès).
- · La formation des personnels (catalogue de formation prévu en 2009 à l'intention des gestionnaires mais aussi des personnels d'intendance et des personnels TOS, en liaison avec le Ministère de l'éduction nationale,les Rectorats, les Collectivités territoriales, le CNFPT, les IRA, l'ESEN etc..., dans les domaines de la restauration scolaire, de la maintenance générale et technique, de l'achat public, du management des organisations et des ressources humaines, de la gestion budgétaire et financière, etc...)

L'AJI a aussi l'intention de mieux faire connaitre toutes les expériences et innovations menées et réussies par de nombreux collègues enthousiastes et motivés au sein des EPLE, de valoriser toutes ces richesses, toutes ces réalisations d'excellence que nous irons rechercher dans un collège rural ou de montagne, dans un établissement en zone difficile, dans une cité scolaire importante, dans un lycée récemment construit, au sein de structures mutualisées ,en fait dans tous les établissements qui bougent ,agissent et s'adaptent aux réalités concrètes des besoins des usagers.

Soyons fiers de ce qui fonctionne bien et faisons le connaître sans cependant être aveugles sur nos zones d'ombre et nos faiblesses afin de les surmonter.

L'AJI n'a pas la vocation d'être une organisation syndicale mais a la volonté d'être une force vive de propositions réalistes, de réflexions solides et l'ambition de fournir à tous ses adhérents anciens, actuels et futurs des outils de qualité pour faire face efficacement avec les moyens qui sont les nôtres, au défi journalier, d'accueillir, de restaurer, de donner un cadre de vie et un environnement de travail de qualité, à tous les élèves et enseignants de nos 7850 lycées et collèges.

Lors de la passation de service avec Suzanne BOUCHER le 12 septembre à Paris et devant les représentants des institutions, des organisations syndicales et professionnelles, des fournisseurs du service public d'éducation, et de nombreux collègues gestionnaires et chefs d'établissements ,j'ai pu rappeler cette expression si riche de sens.

SEUL ON PEUT ALLER PLUS VITE MAIS ENSEMBLE ON VA TOUJOURS PLUS LOIN